



Appel à mobilisation des archéologues

Toutes et tous à Paris le 12 juin 2025

L'archéologie subit actuellement les pires attaques depuis 20 ans !

Suite au mouvement de grève initié début avril par les archéologues de l'Inrap et des Services Régionaux de l'Archéologie, les rendez-vous au cabinet ministériel se sont succédés, quatre au total. Le contenu de ces échanges a été loin de lever nos inquiétudes.

Des attaques politiques contre l'archéologie

Des lobbies tentent de se soustraire à l'obligation d'intervention archéologique sous prétexte de « simplification » ou d'un « intérêt national majeur ». Arrivé fin mars en commission parlementaire à l'Assemblée nationale, le projet de loi « Simplification de la vie économique » intègre désormais un droit d'exception sur les grands projets déclarés d'intérêt national majeur qui permettrait de se soustraire aux réalisations des évaluations environnementales et archéologiques (article 15bis C du projet de loi).

Un amendement de retrait de cet article a bien été déposé par le gouvernement avant les débats à l'assemblée mais on ignore encore s'il sera retiré dans le cadre de négociations, ou bien maintenu et proposé au vote des parlementaires.

Cette attaque, qui n'est pas la première du genre, n'est malheureusement pas la seule et ne doit pas masquer le véritable démantèlement des missions auquel nous faisons face.

Le ver est dans le fruit !

Le cabinet de la ministre, la direction du patrimoine et la sous-direction de l'archéologie ont beau répéter qu'ils sont attachés au dispositif de l'archéologie préventive, ils ont été dans l'incapacité de nous expliquer comment et avec quels moyens ils souhaitaient le défendre.

Alors que le dispositif d'archéologie préventive est sous-financé depuis des années, en deçà de ce que rapporte taxe et redevance d'archéologie préventive, la sous-direction de l'archéologie ne propose qu'une seule issue : « réduire, réduire, réduire » le nombre d'opérations. Et donc « détruire, détruire, détruire » les vestiges, la discipline et les archéologues avec !

Partout, les moyens consacrés à l'archéologie sont réduits : coupes des budgets des chantiers de fouilles programmées et d'aide à la publication, baisse drastique des moyens de diagnostics et de recherche pour l'année 2025, baisse des moyens dans les universités, les UMR, au CNRS...

Les recrutements sont au point mort : des centaines de CDD employé.es par les opérateurs d'archéologie se retrouvent sans contrat, les départs en retraite ne sont pas remplacés et les conditions de travail se dégradent. L'avenir professionnel des étudiant.es de la filière archéologie est compromis : des débouchés minimes et incertains malgré les besoins, des conditions d'embauche de plus en plus précaires (stagiaires, apprenti.es, CDD...).

En charge avec l'Inrap de réaliser les diagnostics archéologiques, les services archéologiques de collectivités territoriales subissent des modalités de subvention intenable. De son côté la direction de l'Inrap fait le choix d'amplifier les baisses de budget, avec pour résultat des délais de mise en œuvre des diagnostics de moins en moins acceptables.

Les archéologues des DRAC subissent quant à eux de nouvelles injonctions : ils doivent moins prescrire de diagnostics, abandonner certains types d'aménagements (qui ne donneraient pas assez de fouilles), et sont même invités à annuler certaines opérations en attente. Oubliés le patrimoine et l'intérêt scientifique au profit de la rentabilité... Or sans diagnostic, pas de conservation du patrimoine et pas de recherche scientifique !

Loin d'être conjoncturelles, ces baisses sont appelées à se pérenniser et même à empirer, alors que le gouvernement prépare un projet de loi de finances 2026 reposant sur le démantèlement des services publics et le pillage de la sécurité sociale.

C'est toute une discipline qui est mise en péril !

Toute la communauté des archéologues est touchée !

Cette situation est loin d'être inéluctable. Les mobilisations passées l'ont prouvée, tous ensemble, nous pouvons faire entendre notre voix !

Nous revendiquons :

- Le respect de la loi sur l'archéologie préventive et du code du Patrimoine, avec des politiques de prescriptions à la hauteur des enjeux scientifiques, patrimoniaux et culturels !
- Le financement des missions de service public et les recrutements pérennes à la hauteur des besoins, préparant le renouvellement générationnel à l'Inrap (emploi CDI) et dans les SRA (emploi statutaire) !
- La fin des attaques de la logique conservatoire pour des logiques de rentabilité incompatibles avec les missions fondamentales de préservation du patrimoine !
- La définition de politiques publiques, scientifiques et culturelles fortes qui dépassent les enjeux économiques pour assurer un projet de société solide et durable, où la conservation du patrimoine écologique et historique ne serait pas bradée pour répondre à des exigences budgétaires à court terme !

SAUVONS LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Pour les missions, les emplois, la recherche !

Toutes et tous à Paris le 12 juin 2025